



En collaboration avec le SIT (Syndicat interprofessionnel de travailleurs/euses)



FICHE 7: INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS

Constat

Un fonds prometteur

Le parlement suisse a voté un important fonds pour les infrastructures de transports, qui devient opérationnel à partir de 2008 et pour vingt ans. Il est à relever que l'existence de ce fonds – et des délais qui lui sont liés – a joué un rôle important dans l'établissement et dans l'évolution du projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Il est à relever que certains des projets soutenus par ce fonds peuvent se situer sur le territoire d'un pays voisin.

La route se sert

Dans ce fonds d'infrastructures fédéral, nourri pour l'essentiel par la taxe sur l'essence et la redevance autoroutière (vignette), il y a au départ environ 20,6 milliards de francs. Sur ce total, 14 milliards sont déjà affectés aux routes, principalement pour l'achèvement et l'entretien du réseau autoroutier.

De beaux restes pour les agglomérations

Pour le trafic d'agglomération, il reste donc environ 6,5 milliards. Environ trois milliards sont déjà affectés aux projets dits urgents, dont environ 800 millions pour l'agglomération franco-valdo-genevoise: projet CEVA, tram Cornavin-Onex-Bernex, tram Cornavin-Meyrin.

Un financement paritaire

Il reste environ 3,5 milliards à distribuer, mais il s'agit toujours de financements paritaires: les cantons (parfois les communes) sont appelés à apporter le même montant que la Confédération. Il faut donc tabler sur un investissement total de 7 milliards de CHF, sur vingt ans.

Enjeux

Ce pactole n'en est pas un! En effet, la concurrence est vive entre les 30 agglomérations suisses (de tailles très diverses) qui sont dans la course pour cet argent.

Six à sept milliards, sur 20 ans, ce n'est pas tant que cela pour 30 agglomérations. D'autant moins qu'en Suisse – comme en France et ailleurs – les infrastructures de transports publics souffrent d'un sous-investissement chronique depuis 50 ans.

L'agglomération FVG a déjà été assez bien servie au niveau des projets urgents. Cela ne jouera pas forcément en notre faveur. Néanmoins, nous pourrions recevoir 300 à 500 millions de francs. A condition de nous entendre entre nous!

Il y aura peut-être une suite: le parlement helvétique pourrait débloquer une seconde tranche, même si ce n'est pas prévu pour l'instant. Donc c'est aux associations de faire pression, dans ce qui est manifestement une affaire de longue haleine.

Toutefois, il serait hasardeux de spéculer sur cette seconde tranche. Pour l'instant, il faut considérer que les projets marqués par les autorités comme de niveau A (prioritaire) vont se faire et que ceux qui sont relégués au niveau B ont de grands risques de ne pas être réalisés.

Propositions du *Livre vert* CLE – CEST

Le Livre vert propose notamment de renforcer l'axe Genève – St-Julien à travers la réalisation d'un tram-train.

En ce qui concerne le suivi des revendications, il est possible de demander le passage de projets du niveau A au niveau B ou réciproquement. Par exemple, le tram de St-Julien est actuellement placé au niveau B, sans échéance et sans montant. Ceci nous paraît inacceptable.

Quant au shunt d'Ambilly, nous demandons qu'il soit au moins étudié. Il faut aussi exprimer clairement que cet ouvrage est tout à fait compatible avec CEVA. Il ne représente en aucune manière une «alternative» à CEVA, qui demeure indispensable pour l'agglomération.

Etant donné le retard pris dans le développement des infrastructures de transports publics dans la région, il faudrait lancer rapidement des études préalables pour étendre le réseau de trams ainsi que le réseau ferré (voies à écartement normal) dans l'agglomération. On pense notamment au tram-train du Pays de Gex et à un projet de tram sur Genève – Vésenaz - La Pallanterie, en direction de Douvaine. La rénovation de la ligne et des gares sur Bellegarde – Annemasse – Evian est également exigée.

Pour en savoir plus...

Message du gouvernement suisse (Conseil fédéral), instituant le fonds d'infrastructures:

<http://www.admin.ch/ch/f/ff/2006/753.pdf>

Documentation complète sur le fonds d'infrastructures, sur le site de la Confédération:

<http://www.uvek.admin.ch/dokumentation/00655/00699/00787/index.html?lang=fr>